

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit septembre, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Bourdelain, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Ayant pris part au vote : 15

Présents : Mme Bourdelain, M. Hervé, Mme Gayet, Mme Driol, Mme Berthuin, Mme Isabelle, Mme Capron, Mme Peloso, M. Mastropietro, M. Crezé, M. Pelletier, M. Corbet

Procurations : M. Rutgé à M. Hervé, Mme Bouchard à Mme Isabelle, M. Géromin à M. Mastropietro

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Gayet, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 13 septembre 2023

Séance ouverte à 20h00

La feuille de présence est signée par les conseillers.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Gayet

Le quorum est vérifié.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023, lequel est approuvé à l'unanimité.

Le registre des actes signés depuis le 10 juin 2023 est présenté et mis à disposition.

Madame La Maire ouvre la séance en donnant lecture de l'ordre du jour.

Délibération 1 : Décision budgétaire modificative

Rapporteur : M. Hervé

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 2 : Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

Rapporteur : M. Hervé

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 3 : Approbation du projet de périmètre et du plan d'actions du PAEN

Rapporteur : Mme Bourdelain

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 4 : Etat d'assiette de la forêt communale pour l'année 2024

Rapporteur : M. Pelletier

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 5 : Sollicitation du fonds de concours aux petites communes du Grésivaudan pour les travaux de voirie de Pré Neyrat

Rapporteur : Mme Bourdelain

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 6 : Attribution d'indemnités de stage

Rapporteur : Mme Gayet

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 7 : Approbation de la convention d'inspection du Centre de gestion de l'Isère

Rapporteur : M. Hervé

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 8 : Mandat spécial pour la participation du Maire au 105^{ème} congrès des maires de France

Rapporteur : Mme Bourdelain

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**


Questions diverses : sans objet

Séance clôturée à 20h40

Signature de la feuille de clôture

Sandrine GAYET

Secrétaire de séance



Coralie BOURDELAIN

Maire de Revel

